

« Regards sociologiques sur la médiation »

Journée d'étude organisée par Benoît Bastard, Anne Revillard et Thomas Ribémont

Dans le cadre du séminaire « **Justice en action** »

Avec le soutien de la Mission de recherche Droit et Justice

Mercredi 15 février 2012, 9h30-16h30

Salle T204, bâtiment IUT, Université Paris 13 – Villetaneuse¹.

Originellement conçues comme « alternatives », les pratiques de médiation ont connu une diffusion accélérée dans les dernières décennies. Professionnalisée, institutionnalisée, de plus en plus souvent juridiquement reconnue, voire encouragée, la médiation est aujourd'hui d'usage dans des domaines extrêmement divers de la vie sociale. Si le rapport au droit, à travers la vocation d'alternative à un règlement juridictionnel des litiges, reste central dans un certain nombre de domaines dans lesquels la médiation s'est développée (médiation familiale, pénale ou institutionnelle), il semble plus ténu pour d'autres pratiques de médiation dont la vocation apparaît de façon plus immédiate comme une vocation de régulation sociale : médiation sociale, culturelle, scolaire.

Partant de ce constat selon lequel la notion de médiation fonctionne comme le référent commun d'une pluralité de pratiques, l'objet de cette journée d'étude, à rebours d'un certain nombre de travaux juridiques sur la médiation, n'est pas d'opérer un tri normatif parmi ces pratiques en vue d'établir lesquelles d'entre elles mériteraient effectivement l'appellation de médiation, par opposition à des usages du terme qui seraient jugés abusifs. Il s'agira, dans une optique plus sociologique, de rendre compte de cette pluralité d'usages et d'analyser les enjeux soulevés par ceux-ci du point de vue de l'évolution des modalités de régulation sociale, juridique et politique des sociétés contemporaines.

¹ Université Paris 13 – Villetaneuse, 99, avenue J.B. Clément 93430 Villetaneuse. Indications pour se rendre sur le campus de Villetaneuse : <http://www.univ-paris13.fr/acces-aux-campus.html>

Deux partis pris guideront nos réflexions. Nous entendons d'abord décloisonner les réflexions sur la médiation, qui restent actuellement développées de façon très sectorielle, autour de champs particuliers (médiation familiale, sociale, pénale, etc.). Il s'agit ensuite de contribuer à l'émergence d'un discours proprement sociologique sur les pratiques de médiation, discours qui, en l'état, ne s'est encore consolidé que de façon très variable selon les champs considérés, les pratiques de médiation étant d'abord et avant tout fortement théorisées par celles et ceux qui en sont les acteurs.

A partir de présentations de sociologues et politistes spécialistes de différents champs de la médiation (familiale, sociale, institutionnelle, hospitalière), trois pistes de questionnement transversales seront abordées au fil de cette journée.

Il s'agira tout d'abord d'explorer l'évolution des pratiques de médiation en tant que *pratiques professionnelles*. Qui sont les médiateurs, et comment travaillent-ils ? La question centrale à laquelle il s'agira de répondre ici est celle des degrés et des modalités de professionnalisation des pratiques de médiation, variables d'un secteur à l'autre. Quelles sont les caractéristiques sociales des acteurs de la médiation ? Des trajectoires socio-professionnelles typiques se dégagent-elles ? De quelles formations les médiateurs sont-ils issus, et quels sont les effets de la mise en place de formations spécifiques en matière de médiation ? Dans quelles conditions les médiateurs travaillent-ils ? La médiation constitue-t-elle le cœur de leur activité, ou intervient-elle de façon annexe par rapport à une activité principale ? La médiation est-elle une pratique bénévole ou rémunérée, et selon quelles conditions (salarial, profession indépendante, intégration dans le service d'un agent fonctionnaire...) ? Quels sont les supports organisationnels des pratiques de médiation ? Où, concrètement, prennent-elles place ?

Nous nous interrogerons ensuite quant aux *usagers* de la médiation : qui sont-ils ? Comment et pourquoi ont-ils recours à ces modes alternatifs de règlement des litiges ? Dans quels cas la médiation fonctionne-t-elle effectivement comme une alternative au recours juridictionnel ? Quelles sont les autres ressorts du recours à la médiation ? Quels rapports les « médiés » entretiennent-ils avec les médiateurs ? Et quels sont les effets de ces pratiques sur les usagers et les professionnels ?

Enfin, une attention particulière sera prêtée à la portée des pratiques de médiation pour *l'action publique*. Au-delà d'un bilan sur les modalités d'institutionnalisation et d'inscription juridique de ces pratiques, il s'agira d'en étudier le sens pour l'action publique. Deux paradoxes pourront notamment être explorés à cet égard, permettant justement de faire le lien entre place des usagers et régulation politique. D'une part, dans quelle mesure et sous quelles conditions les pratiques de médiation, initialement conçues dans bien des cas comme des pratiques d'*empowerment* des usagers, peuvent-elles se transformer en instruments de contrôle social de ces derniers ? D'autre part, la médiation doit-elle être plutôt comprise comme un outil au service des droits des usagers, ou avant tout comme un dispositif parmi d'autres participant de la managérialisation de l'action publique ?

9h30-12h30 : Les terrains de la médiation

Présidence : Jacques Commaille (ISP- ENS Cachan)

- **Benoît Bastard** (ISP-ENS Cachan), « Médiateur familial une profession, mais pour quel public ? »
- **Pierre-Yves Baudot** (CESDIP- UVSQ, CEE) et **Anne Revillard** (CERAL, Université Paris 13), « Entre l'administration et ses usagers : acteurs et pratiques de la médiation administrative »
- **Fabienne Barthélémy** (CEREP - Université de Reims Champagne-Ardenne, CSO - CNRS), « La médiation sociale : une activité de travail paradoxale »
- **Fabrizio Cantelli** (GRAP - ULB, PACTE - CNRS), « La médiation hospitalière à géométrie variable: questions à partir d'une ethnographie des médiateurs en Belgique et au Québec »

14h-16h30 : Table-ronde : La médiation en questions

Présidence : Jacques Faget (Centre Emile Durkheim, Sciences Po Bordeaux)

Quatre principales pistes de questionnement transversales seront explorées lors de cette table-ronde : le rapport du/de la sociologue avec l'objet « médiation », l'inscription institutionnelle de la médiation, l'identité professionnelle du médiateur et la place de l'utilisateur dans les dispositifs de médiation.

Intervenants :

- **Benoît Bastard** (ISP- ENS Cachan)
- **Fabienne Barthélémy** (LERP, Université de Reims)
- **Fabrizio Cantelli** (GRAP - ULB, PACTE - CNRS)
- **Vincent-Arnaud Chappe** (ISP – ENS Cachan)
- **Thomas Ribémont** (CERAL, Université Paris 13)

Le séminaire « La justice en action » est organisé conjointement par l'Institut des Sciences Sociales du Politique (Université Paris-Ouest Nanterre la Défense, ENS-Cachan), le Centre Maurice Halbwachs (EHESS-ENS Ulm), Le Centre de Recherche sur l'action locale, Université Paris XIII-Nord en collaboration avec le Réseau Thématique 13 « Sociologie du droit et de la justice » de l'Association Française de Sociologie.

Organisation et contacts pour journée : Benoît Bastard (bastard@mipplus.org), Anne Revillard (anne.revillard@gmail.com), Thomas Ribémont (thomasribemont@hotmail.com)

